

VOUS INTÉGREZ LE LYCÉE FRANÇOIS 1^{er}

Votre dossier doit nous être parvenu complété et accompagné des pièces justificatives dans les délais fixés.

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER :

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE (C.V.E.C.)

Cette somme forfaitaire annuelle est à régler directement en ligne sur le site messervices.etudiant.gouv.fr.

Une fois le règlement effectué, vous pouvez télécharger votre attestation qui est à joindre à votre dossier d'inscription.

Les boursiers doivent fournir l'attestation d'exonération.

FRAIS DE SCOLARITÉ CPGE/UNIVERSITÉ

L'inscription en parallèle dans une université partenaire du lycée étant obligatoire pour les CPGE ; vous devrez vous acquitter de vos frais de scolarité pour chaque année auprès de l'université et non auprès du lycée.

Vous devez réfléchir **dès maintenant** à votre choix d'université. La campagne d'inscription ouvrira mi-octobre.

Vous devrez finaliser celle-ci à ce moment.

(je serais informé par le lycée des dates exactes et des formalités à remplir)

Vous trouverez la liste des universités partenaires, ainsi que leurs formations passerelles sur le site du lycée.

ÉTUDIANT BOURSIER

Vous êtes boursier de l'enseignement supérieur et vous avez reçu votre notification conditionnelle de bourse (CROUS).

Vous devez la joindre au dossier afin que nous confirmions votre inscription auprès du CROUS ; procédure indispensable pour déclencher la mise en paiement de votre bourse.

(si vous la recevez ultérieurement, pensez à la déposer dès que possible au secrétariat CPGE).

Étape supplémentaire pour les étudiants issus d'une autre académie : demandez dès maintenant à votre CROUS d'origine le transfert de votre dossier vers le CROUS de Créteil. Démarche indispensable pour la validation de votre bourse.

INTERNAT – EXTERNAT – RESTAURATION

Vous devez compléter le dossier spécifique 'intendance', et joindre toutes les pièces justificatives.

Vous ne pouvez pas vous inscrire comme interne si vous n'avez pas obtenu une place par Parcoursup ou un avis définitif du chef d'établissement.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- attestation CVEC (*le reçu de paiement n'est pas un justificatif recevable*)
- photocopie du livret de famille
- 1 photo de moins de trois mois (*format photomaton OBLIGATOIREMENT*)
- relevé de notes du BAC
- attestation assurance responsabilité civile couvrant toute l'année universitaire
- notification conditionnelle de bourse de l'enseignement supérieur (CROUS)
- Certification en langue française niveau C1 (*uniquement pour l'étudiant étranger ou étudiant français scolarisé hors lycée français à l'étranger*)

INTENDANCE :

- 1 photo de moins de trois mois
- attestation Quotient familial région Ile de France
OU attestation de paiement CAF
- R.I.B.



11 rue Victor Hugo
77300 Fontainebleau
01 60 74 58 30